



Article 1 – Acceptation et formation du contrat

La signature du Contrat de Formation par l'Étudiant et, le cas échéant, par le financeur, vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

1.1 Droit de rétractation

Conformément au Code de la consommation, lorsque le contrat est signé à distance ou hors établissement, l'étudiant dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation par courrier recommandé avec accusé de réception.

Si la signature a lieu dans les locaux de l'établissement, aucun droit de rétractation légal ne s'applique et cela doit être mentionné.

1.2 Entrée en vigueur

Le contrat devient définitif à l'expiration du délai de rétractation applicable.

Article 2 – Inscription et Paiement

Toute inscription est validée après règlement des frais d'inscription, incluant les frais administratifs et de traitement du dossier.

Les frais d'inscription ne sont remboursables qu'en cas :

- d'acceptation dans un établissement public pour la même formation,
- d'échec aux examens d'accès préalables (ex. BAC, BAC+3...),
- d'obtention d'un contrat de professionnalisation dans l'établissement avant la rentrée.

Les modalités de paiement (échéances, moyens acceptés, pénalités de retard, frais en cas d'impayés) seront précisées dans le contrat de formation.

Article 3 – Annulation / Résiliation

3.1 Annulation avant la rentrée

L'annulation est possible uniquement en cas :

- d'admission dans un établissement public pour la même formation,
- d'échec au baccalauréat ou diplôme requis.

3.2 Résiliation après la rentrée

Toute année de formation commencée est due en totalité.

En cas d'abandon, la totalité du montant reste exigible sauf force majeure.

3.3 Force majeure

Est considéré comme force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur au sens du Code civil (ex : maladie grave, maternité, accident...). Un justificatif peut être demandé.

En cas de force majeure, l'étudiant peut reporter la partie non suivie de la formation sur une année ultérieure.

3.4 Annulation par l'Établissement

L'établissement peut annuler une formation si l'effectif minimal de 5 étudiants n'est pas atteint 15 jours avant la rentrée.

Les sommes perçues seront intégralement remboursées.

En cas d'impossibilité pour l'établissement de poursuivre la formation en cours d'année, les prestations non réalisées seront remboursées.

Article 4 – Défaut de paiement

Tout défaut de paiement entraînera :

- l'application de pénalités légales,
- la suspension de la scolarité,
- la transmission éventuelle du dossier à un prestataire de recouvrement ou un huissier.

Article 5 – Respect des obligations

5.1 Utilisation personnelle

La formation est strictement personnelle à l'étudiant inscrit. Les supports pédagogiques demeurent la propriété intellectuelle de l'établissement.

5.2 Règlement intérieur

L'étudiant s'engage à respecter le règlement intérieur. Toute absence doit être justifiée dans les 24 heures.

Article 6 – Protection des données (RGPD)

L'établissement collecte et traite les données personnelles nécessaires à la gestion pédagogique, administrative et financière des étudiants.

L'étudiant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses

données.

DPO : Aucun DPO n'a été désigné.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée à :
contact@keylia.fr

Article 7 – Médiateur de la consommation

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, l'étudiant a la possibilité de saisir gratuitement un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige.

Le médiateur de la consommation compétent est :

AME CONSO

Association Nationale des Médiateurs de la Consommation

Website : <https://www.mediationconso-ame.com>

Email : mediateur@ame-conso.fr

Adresse : 197 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Avant toute saisine du médiateur, l'étudiant doit adresser une réclamation écrite à l'établissement. À défaut de résolution dans un délai de 60 jours, le médiateur pourra être saisi.

Article 8 – Droit applicable et tribunaux compétents

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les tribunaux du ressort du siège de l'établissement sont compétents.